

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard PARENT, Maire.

Etaient présents : PARENT Gérard, BIGARRE Marie-Josèphe, LEGRAND Céline, LEROY Guillaume, LECONTE Nathalie, DEFRES Jérémy, DELANGE Guy, LECLERE Laure, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : RUEL Denis, LEBLOND Patricia.

Secrétaire de séance : LEGRAND Céline.

Préavis du logement 20 rue de l'église :

M. le Maire présente la demande de préavis d'un mois de M. COQUEREL, locataire du logement 20 rue de l'église, compte tenu de sa situation personnelle difficile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité de ramener le délai de préavis d'un mois à la place de trois comme stipulé sur le bail, l'état des lieux aura lieu le lundi 29 mai à 17h30, et autorise M. le Maire à signer toute pièce complémentaire à cette délibération.

Indemnité du troisième adjoint :

M. LEROY, troisième adjoint, demande à ne plus percevoir son indemnité de fonction, estimant qu'il ne consacre pas assez de son temps à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, refuse par cinq voix contre et deux abstentions la demande de M. Leroy.

Informations et questions diverses :

- Pré de l'église, contact avec l'association « Avril », dossier de demande de subvention à monter pour le 30 juin pour un appel à projet du Conseil départemental.
- Convention FDGDON refusée,
- Travaux enfouissement réseau du SDEM 1^{er} voir 2^{ème} trimestre 2018.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Gérard PARENT.